

Agneaux C o n t a c t

Journal d'information de la commune d'Agneaux

Juillet 2020 N° 76



w w w . a g n e a u x . f r



EDITORIAL

Habitants d'Agneaux, chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour faire un nouveau bout de chemin à vos côtés.

Tout d'abord je voudrais remercier chaleureusement celles et ceux qui ont participé à ces élections municipales du 15 mars, début de la pandémie du coronavirus.

Beaucoup d'entre vous auraient bien voulu participer à ce temps démocratique mais, après réflexion, ont préféré ne pas prendre ce risque. En effet, nous venons de connaître un moment très particulier, dur à vivre socialement et économiquement.

Nous avons été présents pour veiller à ce que, avec nos moyens, nous puissions apporter de l'aide aux plus fragiles, et assurer la continuité du service.

J'en profite pour remercier le directeur général des services et les personnels qui ont pu, à mes côtés, veiller à la bonne marche de notre administration communale, mais aussi préparer la sortie de crise.

Nous avons beaucoup travaillé afin d'anticiper le retour des enfants de notre groupe scolaire, dans des conditions optimales de sécurité sanitaire.

Comme vous le savez déjà, notre équipe municipale a été renouvelée et ce sont de nouveaux élus très motivés que vous allez découvrir dans ce bulletin. Ils vont prendre le relais d'une équipe qui s'est beaucoup investie dans le précédent mandat et que je salue avec reconnaissance pour le travail accompli.

Notre commune tant appréciée, même si tout n'est pas parfait, se tourne vers l'avenir avec détermination et volonté d'apporter encore plus de qualité de vie à vous tous.

Chers amis, étant donné ces circonstances, nous n'avons pas eu le plaisir de nous retrouver pour vivre ensemble notre fête Saint-Jean, mais d'autres occasions de rencontre et de partage se profilent à l'horizon.

Alors, soyons patients, prenez soin de vous et passez de très bonnes vacances d'été, propices plus que jamais, aux retrouvailles et au ressourcement.

Bien cordialement

**V o t r e M a i r e
A l a i n S É V Ê Q U E**

Sommaire

- P 3 : Le budget**
- P 4 : Organigramme conseil municipal**
- P 6 : A votre service**
- P 8 : Confinement/déconfinement : leurs témoignages**
- P 15 : Saint-Lô-Agglo**
- P 16 : Histoire d'Agneaux**

Dans chaque numéro d'Agneaux Contact, nous vous ferons partager un peu de l'histoire de notre commune.

Cela nous est possible grâce à tous les documents dont nous disposons dans le projet mémoire.

Celui-ci est consultable sur internet avec le lien : agneauxville.net/memoire/, et à la médiathèque dans des albums et classeurs divers.

N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil, vous y trouverez forcément des choses qui vous intéresseront, documents ou photos. Ce pourra être également l'occasion d'y apporter des compléments. Pour ce premier épisode, nous vous proposons d'évoquer l'origine du nom de notre commune, de vous présenter les maires successifs, ainsi que les bâtiments qui ont accueilli la mairie.

BUDGET

La nouvelle décennie qui commence sera marquée par la crise sanitaire du Covid-19 et son confinement, avec comme corollaire immédiat, une crise économique dont on peut déjà mesurer l'ampleur.

Au niveau national, cette crise économique aura des répercussions sur nos finances publiques avec un niveau de déficit et d'endettement jamais atteint. Cette politique est le prix à payer pour amortir ce choc sans précédent.

Au niveau local, ces choix vont avoir des incidences immédiates sur les finances des collectivités territoriales et notre commune ne fera pas exception.

La feuille de route budgétaire 2020 sera donc impactée par cette crise et nous devons dès maintenant en prendre acte.

D'ores et déjà, des mesures directes de soutien aux acteurs économiques locaux ont été mises en place (suspension de loyers ou taxes pendant 2 mois), en complément des mesures prises avec Saint Lo-Agglomération pour soutenir les entreprises dans le cadre du plan « territoire de relance », auquel notre commune a apporté sa contribution financière.

Des charges inhérentes aux mesures sanitaires ont été intégrées au budget de fonctionnement comme le seront les pertes de recettes tarifaires (redevances sur services périscolaires, école municipale de musique). A l'inverse, certaines dépenses prévues ne seront pas mises en œuvre en raison de l'annulation d'événements. Il apparaît encore, à ce jour, difficile de mesurer l'impact global sur notre budget de fonctionnement 2020.

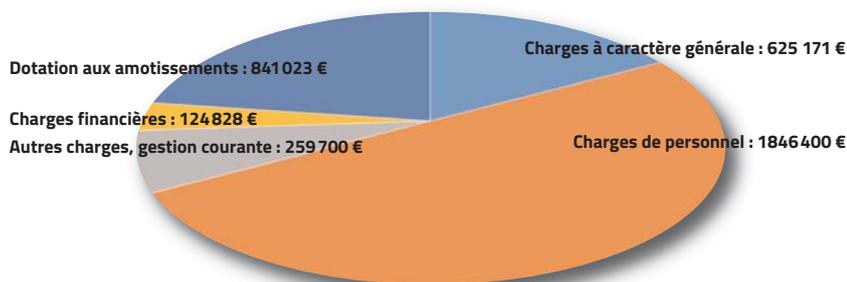
Le budget d'investissement sera lui aussi impacté par l'arrêt de l'activité puisque le séquençage de nos travaux prévus en 2020 glissera inéluctablement, pour partie, sur l'exercice 2021. Mais nos projets en cours, et ceux de long terme, ne sont pas remis en cause.

Par ailleurs, notre structure financière, résultat de la gestion rigoureuse impulsée par Jean Marie Barré ces dernières années, nous permet même de ne pas recourir à l'endettement pour le prochain grand projet qu'est la rénovation de la Place Edmond Piedagnel.

Notre volonté de continuer à investir, entretenir notre voirie et nos bâtiments publics, qui est une priorité pour l'équipe municipale, pourra se réaliser conformément à nos engagements dans les prochaines années tout en maintenant nos taux d'imposition et en continuant à maîtriser notre dette.

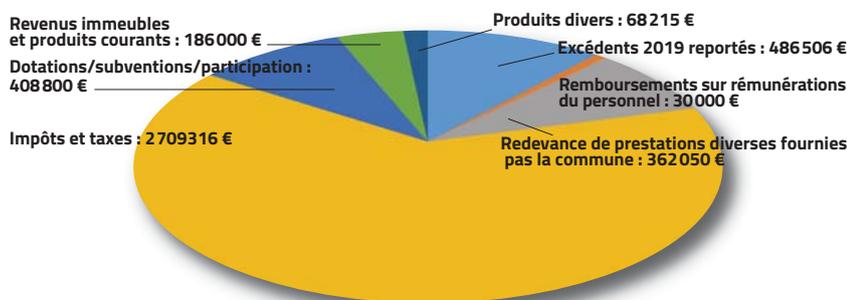
Un budget municipal 2 sections

Section fonctionnement



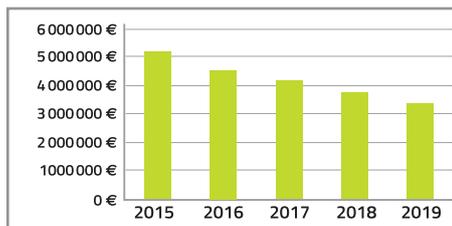
Charges à caractère général : chauffage, travaux d'entretien, fournitures diverses... Charges de personnel : salaires, cotisations employeur et salariales... Charges de gestion courante : indemnité des élus, dotation aux associations... Charges financières : charges d'intérêts de la dette et dotation aux amortissements. Les recettes sont principalement constituées par les impôts et taxes, produits de services rendus, dotations diverses, revenus des immeubles (dont loyer Maison Médicale).

Section investissement



Correspond aux dépenses d'équipement destinées à structurer la collectivité sur plusieurs années ainsi que le remboursement en capital de la dette. Les recettes sont composées des emprunts, dotations et subventions de l'Etat. On y trouve aussi une recette particulière : l'autofinancement qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Evolution de la dette



Après avoir culminé à plus de 6 millions d'euros en 2014, notre encours de dette diminue régulièrement et passera au premier semestre 2021 sous la barre des 3 millions d'euros. L'une des caractéristiques de la dette agnelaise tient au fait que les annuités correspondant à l'emprunt de la Maison médicale (66% du total de la dette) sont intégralement payées par les loyers perçus.

BON A SAVOIR : Une commune ne peut s'endetter que pour financer ses investissements, il lui est formellement interdit d'emprunter pour subvenir à ses dépenses de fonctionnement

VOTRE CONSEIL



Alain SÉVÊQUE
Maire



Dany DAVID
1^{er} adjoint, chargée des affaires culturelles, de l'animation, de la vie associative et du jumelage



Patrick SIMON
2^{ème} adjoint, chargé des finances et de l'économie locale



Elisabeth LEGRAND
3^{ème} adjoint, chargée des affaires sociales et du logement

Les adjoints

Conseillers municipaux



Nathalie BLOUET



Hervé BRIXTEL



André BULUCUA



Anne-Lise CHAMPVALONT



Etienne CHOISY



Olivier DUVAL



Christophe FOUILLEUL



Baptiste GIARD



Elodie HAUTOT



Danièle LECHEVALLIER



Yolande MARIE



Guillaume MARTIN



Evelyne MASSICOT

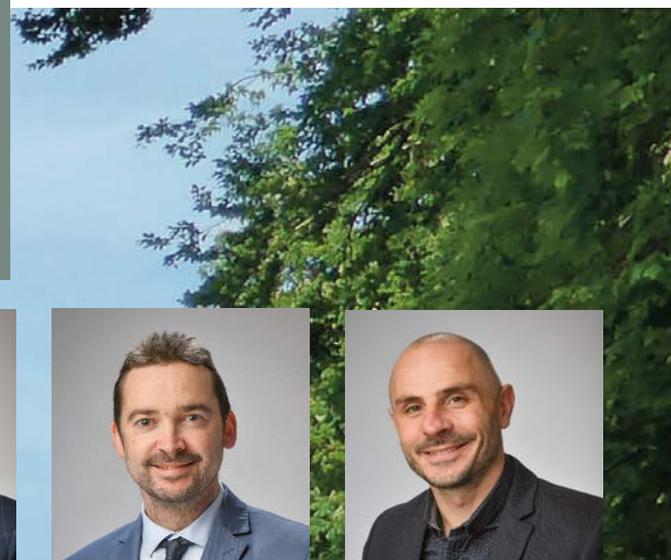


Claudine MIDI



Christelle PERRUAUX

MUNICIPAL



Les conseillers délégués

Michel DUPONT
4^{ème} adjoint, chargé des travaux, de l'accessibilité et de la sécurité

Géraldine PAING
5^{ème} adjoint, chargée des affaires scolaires et de la jeunesse

Jean-Pierre LEBICTEL
6^{ème} adjoint, chargé de l'urbanisme et du cadre de vie

Cyril CRESPIN
Chargé des supports de communication.

Jean-Charles ENOT
Chargé des sports.



Guillaume CLAYE



YingYing LECLERC



Lydie TANAY



COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Président : Alain SÉVÈQUE

Commission des affaires culturelles, de la vie associative, de l'animation et des jumelages

Vice-président : Dany DAVID
Membres : Géraldine PAING, Christelle PERRUUAUX, YingYing LECLERC, Evelyne MASSICOT, Etienne CHOISY et Cyril CRESPIN

Commission des finances et de l'économie locale

Vice-président : Patrick SIMON
Membres : André BULUCUA, Hervé BRIXTEL, Lydie TANAY, Jean-Charles ENOT, Guillaume CLAYE, Christophe FOUILLEUL et Etienne CHOISY

Commission des affaires sociales et du logement

Vice-présidente : Elisabeth LEGRAND
Membres : Olivier DUVAL, Danièle LECHEVALLIER, Yolande MARIE, Lydie TANAY, Claudine MIDI, Nathalie BLOUET, Christelle PERRUUAUX, Elodie HAUTOT et Baptiste GIARD

Commission des travaux, de l'accessibilité et de la sécurité

Vice-président : Michel DUPONT
Membres : Yolande MARIE, Jean-Charles ENOT, André BULUCUA et Etienne CHOISY

Commission des affaires scolaires et de la jeunesse

Vice-présidente : Géraldine PAING
Membres : Evelyne MASSICOT, Danièle LECHEVALLIER, Nathalie BLOUET, YingYing LECLERC et Anne-Lise CHAMPVALONT

Commission de l'urbanisme et du cadre de vie

Vice-président : Jean-Pierre LEBICTEL
Membres : Patrick SIMON, Michel DUPONT, Olivier DUVAL, Christelle PERRUUAUX, Guillaume MARTIN, Jean-Charles ENOT, Yolande MARIE et Etienne CHOISY

Commission des supports de communication

Vice-président : Cyril CRESPIN
Membres : Dany DAVID, Géraldine PAING, Evelyne MASSICOT, Elodie HAUTOT, Guillaume CLAYE, Christophe FOUILLEUL et Etienne CHOISY

A VOTRE SERVICE



Équipe de l'EMMA

Bruno Larsonneur - Maëlle Lefebvre - Michel Nicolle - Vinciane Gaucher - Domitille Blondeau - Catherine Désiré - Véronique Lepigeon Rivier - Dominique Martin - Erwan Pannier



LE PÔLE SCOLAIRE

Les atsem's : Valérie Legall, Caroline Levallois, Françoise Lesenecal, Arielle Havel-Legigan



Le restaurant scolaire : Nadine Michalik, Maryline Leroux, Martine Girard, Thérèse Cottebrune, Sylvie Baudot, Ludivine Epiard, Cathy Lucas, Christine Lemaitre, Graziella Grimbert



LE PÔLE CULTUREL

La Médiathèque : Ghislaine Langelier, Anne Hédouin, François Lemarchand, Marine Pican et Anne Leservoiser



LE PÔLE TECHNIQUE :

Les services techniques : Dominique Harivel, Jacky Louis, Mickael Bazire, Jean-Luc Heuzé, Patrice Pain, Damien Duplenne, Jérôme Marlant, Fabrice Leclerc, François Girard, Hermann Marie, Fabien Rihouey



LE PÔLE ADMINISTRATIF

La mairie : Bruno Loidet, Pauline Bernabé-Dolley, Nathalie Lerouxel, Laetitia Bertot, Cécile Martinet, Maryline Lesellier, Aurore Aubrée, Cathy Lomet et Christine Fessol

CONFINEMENT/ DÉCO

Nous avons recueilli leurs témoignages...



Emilie Macrel et Gaelle
Emily Coiffure

Quels sont les impacts du confinement sur votre activité ?

Il y a tout d'abord eu la perte du chiffre d'affaires. L'impact économique sera mesuré dans les prochains mois. J'ai été un peu déstabilisée au départ par la situation. Il y avait une crainte pour la suite. Nous attendons le déconfinement. J'ai perdu notamment les événements festifs du printemps et de l'été à l'image des mariages.

Quelles mesures avez vous pu prendre pendant le confinement pour poursuivre votre activité ?

J'ai répondu aux clients au téléphone. J'ai eu des contacts avec de nombreuses personnes afin de continuer à faire du lien notamment avec les personnes âgées. Pendant la période de confinement, j'ai vendu des produits de beauté par exemple. J'ai profité de ce temps pour créer ma boutique en ligne (www.emiliecoiffure.fr).

Comment avez vous vécu la transition confinement/déconfinement ?

C'était une période très intense, très prenante. Nous sommes passées de rien à 14 voire 15 heures par jour. La transition a été brutale. Mais c'est mieux de revoir ses clients. Le contre-coup se fait sentir maintenant. La fatigue physique arrive mais c'est mieux.

Frédéric Laforêt
Agneaux Dépannage

Quels sont les impacts du confinement sur votre activité ?

J'ai été obligé de mettre mes salariés en chômage partiel pendant 5 semaines, non pas par manque de travail mais pour les protéger, en attente de matériel de protection et de

consignes officielles. J'ai géré seul tous les dépannages pendant cette période, les gros chantiers ont été reportés.

Quelles mesures avez vous pu prendre pendant le confinement pour poursuivre votre activité ?



La Fédération Française du Bâtiment a émis un guide de préconisations que nous devons respecter. La plupart des produits nécessaires était en rupture de stock : gel hydroalcoolique, produit désinfectant... Les produits ne sont arrivés que le 27 avril, permettant ainsi de faire reprendre mes salariés après un gros travail préparatoire : préparation de kits pour les salariés, attestations de déplacements, procédures à mettre en place...

De plus, il était également très difficile de connaître les protocoles officiels, ceux-ci évoluaient tout le temps.

Comment avez vous vécu la transition confinement/déconfinement ?

A titre personnel je n'ai pas ressenti le confinement car la charge de travail

ONFINEMENT

était très forte entre les dépannages et les aspects administratifs. Le personnel était content de reprendre, malgré les normes sanitaires strictes.



Laurence Fontaine
Le pénalty

Quels sont les impacts du confinement sur votre activité ?

J'ai pu ouvrir partiellement mon commerce. Le bar a été fermé par mesure gouvernementale, mais j'ai pu continuer de vendre d'autres produits comme la presse ou les timbres. Le flux de clientèle a été forcément réduit.

Quelles mesures avez vous pu prendre pendant le confinement pour poursuivre votre activité ?

J'ai fait une demande d'indemnisation du chômage partiel pour mes employés. J'ai également ré-aménagé les horaires d'ouverture. Nous avons mis en place des mesures de protection sanitaire et notamment des plexiglass. Enfin, des affiches ont été posées pour avertir les clients

des gestes barrières et des mesures sanitaires.

Comment avez vous vécu la transition confinement/déconfinement ?

Nous avons suivi les mesures de précaution au sein de l'établissement, que ce soit le respect de la distanciation entre les tables des clients, le port du masque par mes salariés ou le gel hydroalcoolique à disposition des clients. Nous avons également mis des tables devant pour constituer une terrasse.

Mes salariés sont revenus à temps partiel jusqu'à la reprise d'une activité quasi-normale. La clientèle revient doucement mais, après quelques semaines de déconfinement, nous ne sommes pas à 100 %.

Tri Tout Solidaire



Quels sont les impacts du confinement sur votre activité ?

Au Tri Tout solidaire, rue Guillaume Michel, l'ensemble du personnel a dû être placé au chômage partiel du jour au lendemain. Les dons se sont raréfiés. La reprise n'a pu s'opérer que le 11 mai, date du déconfinement, mais surtout avec la réouverture du magasin.

Quelles mesures avez vous pu prendre pendant le confinement pour poursuivre votre activité ?

Des mesures sanitaires ont été prises pour protéger les clients et les salariés ; pour les clients, la limitation de leur nombre dans le magasin, l'obligation de se laver les mains au gel hydroalcoolique et la forte recommandation du port du masque.

Pour les salariés, le masque était

obligatoire et il était impératif de respecter la distanciation sociale.

Comment avez vous vécu la transition confinement/déconfinement ?

Malgré un confinement mettant d'office l'activité à l'arrêt, la reprise a été l'occasion de voir un afflux de dons et de ventes de plus de 20% par rapport au régime initial.

Carrefour City
M. et Mme Lequertier



Quels sont les impacts du confinement sur votre activité ?

Il y a eu une baisse de la fréquentation mais une augmentation du panier moyen de nos clients. De plus, une avons connu une augmentation des livraisons à domicile.

Quelles mesures avez vous pu prendre pendant le confinement pour poursuivre votre activité ?

Nous avons installé des plexiglass. Un marquage au sol a également été prévu. Du gel hydroalcoolique a été mis à la disposition de nos clients. Enfin, nous avons équipé de masques notre personnel.

Comment avez vous vécu la transition confinement/déconfinement ?

La transition s'est faite en douceur. Les clients sont restés prudents et les gestes barrières respectés.

CONFINEMENT/ DÉCO



Magali Declomesnil
infirmière libérale à la maison médicale

Concernant la clientèle à domicile, je ne peux pas dire que le confinement ait changé grand-chose car je vois beaucoup de personnes âgées.

Par contre, nous y avons passé un peu plus de temps. En effet, ces personnes se sont retrouvées isolées du fait de l'interdiction des contacts et leurs seules visites se sont trouvées réduites aux aides à domicile et à nous mêmes. Nous avons donc eu une charge de travail un peu plus importante car nous avons pris le temps de bavarder un peu et de privilégier globalement plus encore que d'habitude l'aspect relationnel. De plus, la situation sanitaire a généré beaucoup de stress, à la fois chez nos patients, qui avaient peur de contracter le virus et se montraient inquiets surtout au tout début quand nous n'étions pas équipées correctement, mais aussi

de notre côté car nous étions quand même exposées.

Par la suite, les matériels nécessaires étant mis à disposition et les précautions étant bien respectées par tous, chacun a pu être d'avantage rassuré.

Nous intervenons également près de personnes qui résident en structure de foyer logement et la aussi l'isolement par rappa été difficile à vivre pour les résidents qui ne pouvaient pas sortir. Durant toute cette période, nous n'avons plus assuré de permanences au cabinet.

Nous envisageons de les reprendre mais uniquement sur rendez-vous au départ en tout cas.

Quand au port du masque, on s'y est bien habituées et heureusement car nous pouvons penser que nous l'aurons encore un certain temps.

Dr Jean-Baptiste Gastine
Médecin généraliste

Durant la période de confinement, l'activité a baissé d'environ 50 %. Le nombre d'actes a été divisé par deux. Nous avons pris différentes mesures pendant la période de confinement :

- l'espacement des rendez-vous, qui a été facilité par la baisse d'activité, et ainsi limiter le nombre de patients dans les salles d'attente

- des horaires spécifiques

- deux salles dédiées à l'attente des patients suspects de Covid 19.

La mise en place des téléconsultations a été rapide. Des tenues dédiées au travail ont été utilisées et enfin le matériel a été désinfecté.

La transition confinement/déconfinement s'est faite en douceur avec un retour progressif à la normale depuis mi avril. Nous avons arrêté également les téléconsultations. On note un retour des patients comme avant le confinement.



ONFINEMENT

...à l'école...

Pendant le confinement, une dizaine d'enfants, pour la plupart enfants de soignants, a fréquenté l'école. Ils étaient originaires d'Agneaux, évidemment, mais aussi de Marigny-le-Lozon dans le cadre d'un regroupement pédagogique. Des enseignants volontaires des écoles d'Agneaux et de Carantilly ont assuré la classe.

Pour les enfants restés à la maison, la continuité pédagogique était assurée via le site internet de l'école.

Le retour à l'école s'est fait progressivement entre le 14 et le 25 mai.

Afin d'accueillir davantage d'enfants, le dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme), lancé par le ministère de l'Édu-

cation nationale, a été mis en place. Ainsi, depuis le 11 juin, quatre après-midi par semaine, les enfants ont la possibilité de faire du basket, du football ou du vélo, avec des animateurs sportifs. Ils ont également bénéficié de l'intervention de professeurs de l'école de musique ou de personnels de la médiathèque.



...dans les services techniques...

Aux services techniques de la ville, le confinement a eu un impact réduit, même si l'ensemble des travaux réalisés par les équipes ont dû être suspendus du jour au lendemain et cela pendant 2 semaines.

Ce temps a servi à réorganiser le service et à définir les règles sanitaires à mettre en oeuvre pour que le travail puisse reprendre.

Outre les gestes barrières traditionnels,

il a été décidé que les agents travailleraient essentiellement seuls afin de limiter les contacts dans les locaux et les véhicules.

Ainsi le travail s'est correctement déroulé en avril et mai. Les sollicitations ayant fortement chuté, le service a pu travailler sereinement. Le déconfinement s'est réalisé sans encombre. Les règles sanitaires ont bien évidemment été conservées pour la sécurité de tous.



...dans les services administratifs...

Les services administratifs ont été fortement impactés par le confinement. Pour la sécurité des agents, le télétravail est devenu la norme. Il a fallu s'adapter rapidement et trouver de nouveaux outils numériques pour faciliter le travail à distance et la communication.

Le déconfinement a permis aux agents de revenir et de renouer des liens avec leurs collègues. En revanche une réflexion doit être menée pour que le télétravail puisse être facilité à l'avenir et rester au plus proche des usagers.



CONFINEMENT/ DÉC

... à l'école d'arts plastiques...



L'Association Culturelle d'Agneaux gère l'école d'arts plastiques. Questions à la présidente, Evelyne Massicot :

Comment l'école d'arts plastiques a vécu ces 4 derniers mois ?

L'atelier situé place de l'Avenir a été déserté durant la période de confinement. Il a vite retrouvé vie dès le 11 mai. Les élèves, ravis et empressés de reprendre leurs activités artistiques, se sont réinscrits par petits groupes de 7, distanciation sociale oblige, et en respectant les consignes sanitaires. Les 2 professeurs, Emmanuelle et Nicolas, sont satisfaits des conditions de reprise, de l'enthousiasme des élèves et de la discipline bien respectée. Ils n'étaient pas surpris car les cours se sont déroulés dans l'écoute, la bienveillance et le respect des autres.



Aujourd'hui, votre objectif c'est la rentrée scolaire ?

Après la gestion réussie du déconfinement, je souhaite voir revenir les élèves dès la rentrée de septembre. Je suis optimiste car les 2 nouveaux professeurs et les élèves se sont particulièrement appréciés durant cette 1ère année partagée.

Présentation des nouveaux professeurs

Emmanuelle, potière de métier, aime créer et transmettre son art en son atelier de Guéhébert et tous les mercredis à Agneaux.

Elle accueille les enfants de moins de 10 ans en début d'après-midi pour le travail de la terre, le modelage, le façonnage et la mise en couleurs. Quel bonheur de créer ses propres objets ! Selon la préférence des enfants, il y a aussi le dessin ou la peinture.

En fin d'après-midi, c'est le tour des ados et des adultes. Emmanuelle

les accompagne jusqu'à l'émaillage de chacune des œuvres. Au final, les couleurs se découvrent au sortir du four, les yeux des élèves brillent autant que les œuvres abouties.

Nicolas, artiste reconnu, enseigne auprès d'un large public au sein de plusieurs collectivités.

Le vendredi c'est à Agneaux qu'il apporte ses pinceaux et sa pédagogie artistique très variée : dessin, peinture, collage, expérimentations, tout un programme que les élèves découvrent au fil de l'année. Innovation : pendant les vacances scolaires, Nicolas proposera des stages et des ateliers en extérieur pour saisir la nature et le mouvement. Et pourquoi pas un cours de customisation de meubles, avis lancé aux amateurs.

Les portes de l'atelier sont ouvertes le mercredi et le vendredi après-midi tout au long de l'année scolaire.

CONFINEMENT

...dans les clubs sportifs



Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant par téléphone ou dès la rentrée dans la salle d'arts plastiques, place de l'Avenir aux heures de cours. De plus, les professeurs seront présents au forum des associations du 5 septembre. Les cours reprendront le 16 septembre.

Les horaires pour les enfants de moins de 10 ans

Mercredi à 15h15 : poterie, modelage, dessin, peinture.

Les horaires pour les ados et les adultes

Mercredi à 17h : modelage, poterie, céramique, sculpture
Vendredi à 14h30 et 17h30 : dessin, peinture, collage, expérimentation

Site : aca50.jimdo.com
Tél : 06 44 71 44 09



Quels ont été les impacts du confinement ?

L'annonce du confinement a entraîné l'arrêt immédiat des entraînements et des compétitions pour l'ensemble des catégories.

A court terme, cela a conduit à une perte de vue et de lien avec les joueurs.

Sur le plus long terme, pour la prochaine saison, il ne devrait pas y avoir de perte d'effectif. L'inquiétude est plutôt d'ordre financier. Les partenaires auront-ils la capacité à poursuivre leur investissement auprès du club, ayant eux-mêmes subi la crise ?

Le confinement a entraîné l'annulation du Trophée des Normands prévu initialement courant juin. Cette annulation représente un coup dur financier car cela représentait une recette de 8 000 €.

Quant au Trophy Groupama U9, il est maintenu le 17 octobre.

D'un point de vue sportif, l'ensemble des équipes restera dans son championnat (sans impact par rapport au début de saison).

Quelles mesures avez-vous pu prendre pendant le confinement pour poursuivre votre activité ?

Le club a essayé de garder un lien avec les joueurs à travers les réseaux sociaux en mettant en place des défis sur Facebook et en donnant des nouvelles du club, notamment la préparation de la prochaine saison.

Comment avez-vous vécu la transition confinement/déconfinement ?

L'ouverture des terrains a été rendue possible le 15 juin.

Une proposition de reprise a été faite auprès des licenciés et des parents, pour les plus jeunes, afin de connaître leur souhait de rejouer durant les deux semaines avant les vacances d'été.

Cette reprise est importante pour reprendre un contact avant les grandes vacances et partir dans les meilleures conditions possibles. Elle permet de commencer à préparer la saison à venir.

CONFINEMENT/ DÉCONFINEMENT

... dans nos villes jumelles.



Distribution aux plus démunis

Frătăuții Noi

Les 3 premiers cas de Covid 19 ont été détectés le 5 février. La pandémie s'est déclarée le 26 février, et le début du confinement est intervenu le 23 mars.

A cette époque, le județ (département) de Suceava recensait près de 2 000 cas.

A Frătăuții Noi 4 cas ont été recensés. Les règles du confinement ont été quasiment identiques à la France. « *Je m'inquiétais de la stupidité et l'irresponsabilité des personnes qui ne voulaient pas suivre les règles* » nous a écrit Catalina Olari*. La majorité de la population s'est soumise. Le déconfinement a commencé le 15 mai, et l'état d'alerte est entré en vigueur pour 30 jours. « *Il n'y a pas beaucoup de restrictions, l'école est fermée jusqu'en septembre 2020 et les cours dispensés sur internet. Les examens de fin d'année devraient avoir lieu dans des conditions strictes. Les élections locales prévues en mai ont été reportées à l'automne si la situation sanitaire le permet* », nous a précisé Catalina.

Dans un premier temps les frontières avec la Hongrie se sont ouvertes. Cependant les personnes entrant en Roumanie devaient s'isoler chez elles, quel que soit leur pays d'origine. Ceux qui n'ont pas cette possibilité peuvent opter pour une quarantaine institutionnalisée mais payante. Catalina nous confie que « *beaucoup de roumains veulent revenir en Roumanie mais ne veulent pas être mis en quarantaine* ».

*Professeur d'anglais à l'école de Frătăuții Noi



Bruck

Notre ville jumelée Bruck, en Autriche, est située dans la province de Salzbourg au cœur du Pinzgau. La proximité avec l'Italie a favorisé la circulation du Covid-19. Deux premiers cas de contamination ont été identifiés dans la région du Tyrol et le premier décès a lieu début mars 2020. A la mi-mars, le gouvernement Autrichien a adopté un plan de confinement national avec des règles très strictes. Au début du mois d'avril le pays comptait 220 décès. Des stations de ski ont été rapidement mises en quarantaine. Puis, quelques jours avant la France, le pays a annoncé la fermeture des restaurants, des magasins non essentiels à la vie du pays, des aires de jeux et de sport. Enfin, les dé

placements sont limités. Depuis le 30 mars le port du masque est obligatoire dans les supermarchés ; puis le 14 avril cette obligation s'étend aux transports publics et à tous les magasins.

Dans la région de Pinzgau une seule personne a été infectée. Ce chiffre est de 38 dans la province de Salzbourg et de près de 700 sur l'ensemble de l'Autriche.

Depuis quelques semaines le déconfinement est mis en place. Ainsi, les magasins, les centres commerciaux et les coiffeurs ont pu ré-ouvrir le 1^{er} mai. Fin mai, les restaurants qui ont été autorisés à reprendre leurs activités. Cependant le port du masque et l'application d'une distanciation sociale ont demeuré.

SAINT-LÔ AGGLO

Saint-Lô Agglo avec Latitude Manche pour relancer le Tourisme

Pour venir en aide aux professionnels du tourisme et impulser une dynamique positive pour la saison 2020, Saint-Lô Agglo s'est mobilisée avec les 7 autres intercommunalités de la Manche aux côtés de Latitude Manche pour une vaste opération de relance touristique – opération menée avec le soutien du Conseil départemental de la Manche qui a mobilisé 1M€ dans ce cadre.

Deux dispositifs complémentaires « Chèque Évasion 50 » et « Chèques Bonus Agglo » sont mis en place pour encourager les touristes à découvrir le territoire et profiter pleinement et sereinement de leurs vacances avec un pouvoir d'achat



La carte KioskAgglo revient !



Le saviez-vous ?

Le coup de pouce de l'Agglo ! Dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19, Saint-Lô Agglo a décidé de prolonger la date de validité de la carte KioskAgglo 2019/2020 jusqu'au 31 décembre 2020 pour permettre aux titulaires de consom-

mer leurs chèques « associations » et bénéficier des avantages plus longtemps. De plus, l'Agglo a ajouté pour le chèque 2020/2021, un chèque de 10 € à utiliser pour une cotisation aux associations sportives, de loisirs ou artistiques... un petit coup de pouce supplémentaire.

Saint-Lô Agglo aux côtés du tissu économique face à la crise

L'épidémie COVID-19 a impacté profondément le tissu économique local. À la crise sanitaire s'ajoute donc une crise économique.

Au regard de sa compétence phare qu'est le développement économique, Saint-Lô Agglo est aux côtés de ses acteurs économiques et souhaite faire en sorte qu'aucun d'entre eux ne soit laissé sur le bord.

Ainsi, Saint-Lô Agglo a donc fait les choix suivants :

- Contribuer au fond de solidarité de l'Etat à hauteur de 250 000 €
- Contribuer au Fond Impulsion-Relance Normandie à hauteur de 235 000 € (aide directe pour les TPE : 1000 € pour les entreprises sans salariés et 1500 € pour les TPE de 1 ou 2 salariés)
- Consolider la cellule d'accompagne-

ment des entreprises (1 agent par secteur) pour un contact privilégié

■ Créer un Fonds Territorial d'Aide aux loyers pour les artisans commerçants du territoire. Sur la période du 15 mars au 15 mai, pour les artisans-commerçants ayant perdu 50% de leur chiffre d'affaire, l'Agglo pourra prendre en charge 50% de leur loyer mensuel plafonné à 750 €

■ Mettre en place un moratoire pour les échéances des loyers et des crédits baux sur demandes des locataires de l'Agglo

■ Soutenir les producteurs locaux en accompagnant la vente directe, la distribution de proximité, les circuits courts

■ Accompagner davantage les créations et reprises d'entreprises au sortir de la crise en développant les prêts d'honneur d'Initiative Centre Manche – complément pour les prêts à taux zéro dans le cadre de

la reprise ou création d'entreprises.

Une cellule dédiée un numéro à retenir : 02 61 74 20 70



Nos rendez-vous de l'été dans l'Agglo

- Exposition "Modernité des années 50" au Haras de Saint-Lô, à l'écurie N°5. Gratuit
- Balade nature au bord de l'eau avec l'association Avril, 3€ l'entrée (gratuit pour les moins de 12 ans)
- Défis avec l'application "Anne Mésia" autour de la Chapelle-sur-Vire. Gratuit
- Le halage, la voie verte : une véloroute qui vous emmène des plages du débarquement au Mont-Saint-Michel. Gratuit

Brochures et location de vélos à l'office de tourisme

Rendez-vous sur ot-saint-lo-agglo.fr

HISTOIRE D'AGNEAUX

Ils furent les maires d'Agneaux...

Depuis 1789, les maires sont élus par les citoyens actifs de la commune (ceux qui payaient des impôts).

A partir de 1795, les communes de moins de 5000 habitants n'eurent plus de municipalité. Un agent municipal élu était chargé de la tenue des registres d'état civil.

La loi du 17 février 1800 rétablit les assemblées municipales et les maires ne sont plus élus mais nommés par les préfets.

Il faudra attendre la loi du 28 mars 1882 pour que les maires soient élus par les conseillers municipaux dont le nombre varie avec l'importance de la commune.

Vers 1793

Pierre Mauger de Varennes

Il fut le premier maire d'Agneaux mais on ne possède pas les dates précises de son mandat. Sa famille possédait la métairie des Gris Cailloux. Il fut garde du corps du roi et capitaine de cavalerie.

1807-1813

Claude Lecardonnel

Né à Saint-Lô en 1737.

C'est sur un acte de clôture des registres de l'état civil le 31 décembre 1807 que l'on remarque pour la première fois le nom de Claude Lecardonnel qui signe «maire d'Agneaux et Officier public». Il exerça la profession de juge à Saint-lô avant de s'installer au Rocreuil. Il est décédé le 14 décembre 1813. Il repose au cimetière d'Agneaux.

1814 - 1816

Luc Le Bas



Né à Gourfaleur le 11 février 1762.

Médecin de son état, il fut élu maire en 1814. Il le restera pendant 2 ans et demi seulement puisqu'il décéda le 14 juillet 1816.

1816 - 1830

Nicolas Denier d'Aprigny



Né à Saint-lô vers 1780.

Ancien lieutenant de la garde du roi, ancien commissaire du district de Saint-lô, il fut choisi comme maire en 1816. Il le restera jusqu'à la fin de la révolution de 1830 qui mit fin au règne de Charles X. La dernière apparition de sa signature figure sur un acte du 31 août de la même année.

1830-1831

Jean-Baptiste Douchin

Né à Carantilly vers 1765.

Il était domicilié au Bourg Buisson. Quand il fut établi comme maire en 1830 à l'âge de 65 ans il vivait de son bien. Son mandat fut de courte durée puisqu'il s'est achevé en 1831. Il est décédé le 28 Novembre 1841.

1832-1843

Michel Putot

Né à Agneaux le 3 juin 1784.

En 1830 il s'installe à Agneaux avec son épouse et ses 6 enfants à l'hôtel poisson. Nommé maire en 1832 il exercera son mandat jusqu'en 1843. Il est décédé le 28 avril 1856.

1843-1872

Louis Desquesnes



Né à Coutances vers 1793, Il devint maire en 1843. Il est l'un des trois recordmans de la durée de mandat en tant que maire d'Agneaux. Il occupera son ministère sous 4 régimes successifs, la monarchie de juillet, la Seconde République, le Second Empire et les débuts de la 3^{ème} République. Il tenta d'éviter l'annexion du bourg buisson par la ville de Saint-lô mais n'y parvint pas.

Pour le consoler, on le fit chevalier de la légion d'honneur. Il est décédé le 27 mai 1872. Il est enterré dans le cimetière d'Agneaux.



1872-1892

Louis Yver

Né à Saint-lô le 4 mars 1819.

Il hérita du château de la Palière en 1865 à la mort de son oncle, le baron Jacques

Michel Achard. Il fut établi maire d'Agneaux par le préfet Auguste Vautier et resta en fonction pendant 20 ans. Célibataire, il transmet le château de la Palière à son petit neveu, Alain Lemonnier de Gouville. Il est décédé le 14 juin 1894

1892-1892

Eugène Leboucher

Né le 29 décembre 1842. Il fut élu maire en mars 1892, son mandat dura deux mois seulement puisqu'il décéda en mai 1892.

1892-1914

Prosper Marie

Né à Agneaux le 13 février 1833.

Devenu maire en 1892 il mit un terme à son mandat lorsque la grande guerre éclata et c'est son adjoint Victor Leroy qui fit fonction de maire. Il est décédé le 22 mai 1916.

1914-1919

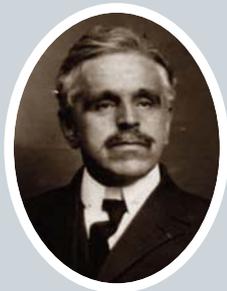
Victor Leroy

Né à Tinchebray le 13 mars 1863.

Maire adjoint à partir de 1912, il fit fonction de maire de juillet 1914 à décembre 1919. Il est décédé le 15 juin 1939.

1919-1920 et 1927-1928

Louis Alibert



Né à Saint-lô le 7 avril 1874.

Il siégea au conseil municipal à partir de 1904 et fut maire sur 2 périodes du 30 décembre 1919 au 9 mars 1920 et du 27 juin 1927 au 5 mars 1928. 2 rues portent son nom, l'une à Agneaux et l'autre à Saint-lô. Il est décédé en mars 1928.

1920-1925

Louis Leclerc

Né à La Meauffe le 20 janvier 1873.

Il fut élu maire en mars 1920. Son mandat prit fin après les élections municipales d'avril 1925. Il est décédé le 19 février 1934.

1925-1927

Alberich Leconte

Né à Hambye le 22 juin 1861.

Il fut élu maire en mai 1925 et se retira 2 ans plus tard en juin 1927. Il est décédé le 19 janvier 1934.

1928 - 1935

Louis Ledanois

Il fut élu maire en 1928. En mai 1935, bien que réélu par les Agnelais, le conseil municipal ne lui renouvela pas sa confiance, lui préférant Pierre Lemonnier de Gouville. Il décéda en juin 1944.

1935-1971

Pierre Lemonnier De Gouville



Né à Dinan le 14 septembre 1895.

Pierre Lemonnier de Gouville fut élu maire le 19 mai 1935.

Il fut le maire de la reconstruction et du début de l'urbanisation et la population d'Agneaux doubla pendant son mandat. Responsable Départemental du parti gauliste, il reçut en sa demeure de la Palière le général de Gaulle en 1950.

Il décida en 1971 de ne pas se représenter aux élections.

Il est décédé le 21 septembre 1971.

1971-2000

Edmond Piedagnel

Né à La Chapelle Enjuger le 2 juin 1925.

Edmond Piedagnel a siégé au conseil municipal à partir de 1959 sous les mandats successifs de Pierre de Gouville. Il fut élu

maire en mars 1971 et le resta pendant 29 ans. En mars 2000, il choisit de démissionner et de passer le relais à son premier adjoint Alain Métral.



En 1989 Edmond Piedagnel fut élu président de l'association des maires du département. Il fut également élu par deux fois conseiller général du canton de Saint-lô Ouest, en 1992 et en 1998. Il fut l'artisan de la construction du centre de la Palière donnant ainsi à Agneaux son cœur de ville. Il est décédé le 4 Mars 2012.

2000-2014

Alain Métral



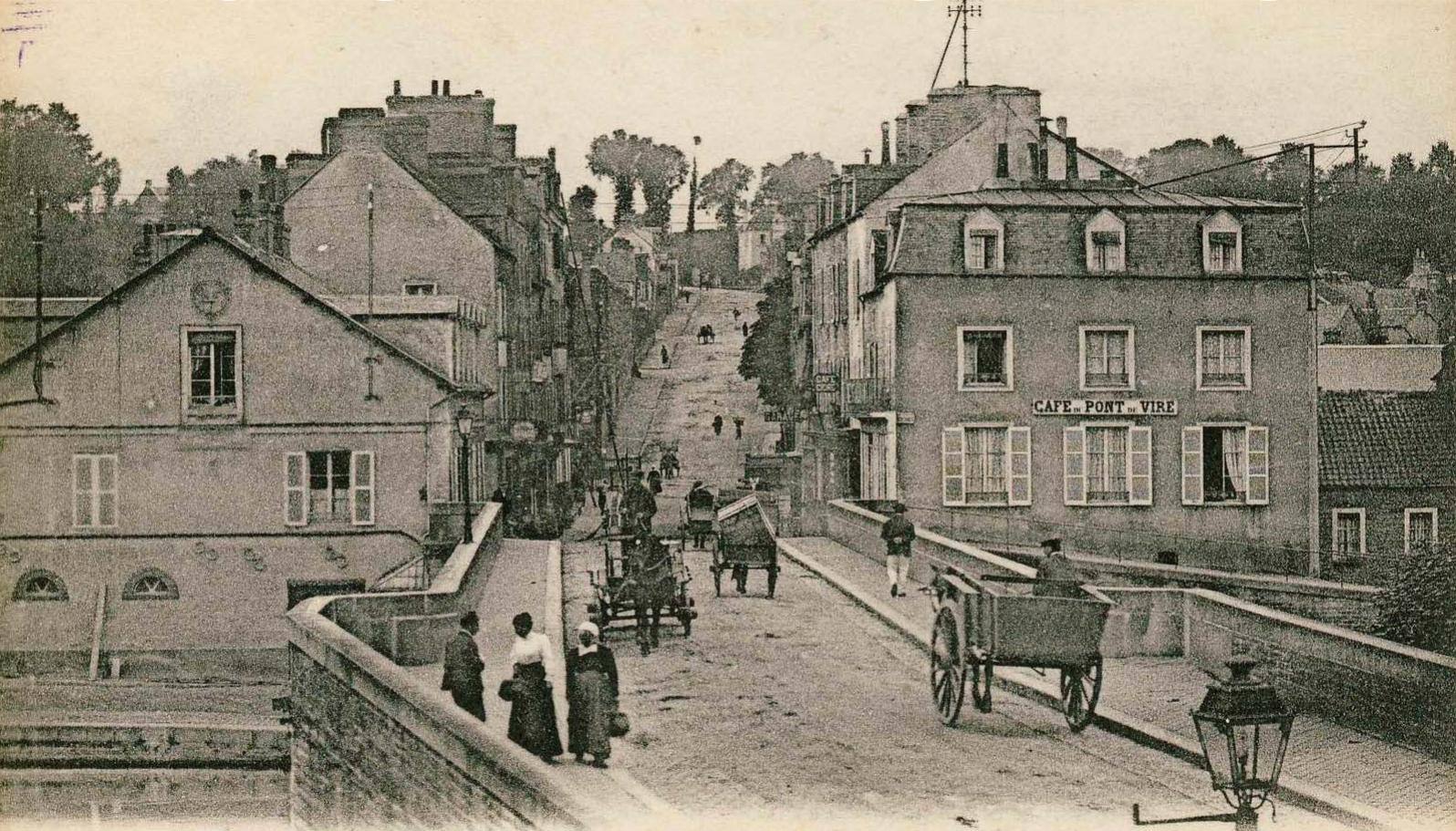
Né à Saint-Lô le 1^{er} janvier 1940.

Il entra au conseil municipal en 1983, puis en avril 2000, suite à la démission d'Edmond Piedagnel qui souhaita se consacrer à son mandat de conseiller général, Alain Métral fut élu maire. Il fut réélu en 2001 puis en 2008. Sous ses mandatures, il mena et accompagna plusieurs grands projets :

La médiathèque en centre ville, la place de l'avenir avec le centre de Loisirs et la maison de la petite enfance complétant ainsi les équipements en place.

Enfin, en 2013, Agneaux voit s'implanter la maison pluridisciplinaire de santé. Alain Métral décida de ne pas se représenter en 2014. Il est décédé le 21 octobre 2018.

HISTOIRE D'AGNEAUX



74 SAINT-LÔ — Rue du Bourg-Buisson — LL.

Le nom d'Agneaux

Le nom d'Agneaux est le fruit d'une évolution à partir de l'an 1056 ou, sur un document, on trouve le nom d'Agnels, premier nom historiquement connu. Lui succéderont ensuite Agneals, Agnes, Agnaus, Aignaus, Aigneaus, avec des orthographes très variées, parfois au singulier, parfois au pluriel.

Au total 22 formes différentes du nom ont été recensées. Agneaux actuel n'apparaît qu'en 1527.

Ces différents noms évoquant les petits de la brebis, l'une des hypothèses privilégiées penche pour l'existence d'un important élevage ovin sur la commune. Toutefois aucune certitude n'a pu être émise malgré les nombreuses recherches menées.

C'est à partir de la troisième république que chaque village de France fut doté d'une mairie généralement associée à l'école communale.

La mairie du bourg-Buisson

Située au bourg buisson, il ne reste pas de traces de son implantation. Toutefois on peut supposer qu'elle donnait sur la route de Coutances ou qu'elle en était très proche.

Le dernier maire qui l'occupait était Louis Desquesnes.

Celui-ci a vainement lutté contre l'annexion du bourg Buisson par Ernest Dubois, maire de Saint-lô.

Le quartier avait beaucoup évolué économiquement depuis les 30 dernières années et la richesse que générerait la gare alors située sur Agneaux avait tôt fait d'attirer les convoitises

de la ville préfecture.

La loi du 8 juillet 1866 entérina la main mise sur cette portion de ville qui représentait approximativement 20 % de la population agnelaise et 9 ha.

En dédommagement, Louis Desquesnes obtint difficilement de Saint-lô l'acquittement de la somme de 19300 francs, somme versée sur un échéancier de 56 ans !

La mairie-école Bourg des hauts vents (route de Coutances)

C'est dans le village des Hauts Vents que s'établit la nouvelle mairie-école.

A l'époque, l'instituteur était aussi secrétaire de mairie et résidait sur place. Avec l'augmentation de l'effectif des élèves résultant du développement progressif d'Agneaux, il fut décidé d'agrandir les locaux à l'arrière pour

créer une seconde classe.

L'une des salles servit un temps à l'olympique club pour y pratiquer le ping pong.

Cette propriété fit office de mairie de 1872 à 1982 (date à laquelle elle devint une propriété privée).

En effet, devant l'exiguïté des locaux et ne pouvant plus satisfaire à l'administration d'une ville de 4000 habitants, la municipalité décida de déménager et d'acquérir la demeure familiale de la famille de Gouville située au parc de la Palière.

La mairie de la Palière

Le Château de la Palière, bien qu'il s'agisse plutôt d'une maison de maître, de style Louis Philippe été construit dans les années 1835-1836 en lieu et place de l'ancien village d'Hocquigny.



La mairie-école

Le domaine, devenu propriété de la famille Lemonnier de Gouville fut acquis par la municipalité. Plusieurs délibérations du conseil municipal de 1981 à 1982 font état de l'acquisition de la propriété familiale ainsi que du parc de 4ha 85 qui l'entoure.

Le bâtiment fut occupé pendant la Seconde Guerre mondiale par l'état major allemand.

Il accueillit le 9 juin 1950 le général de Gaulle lors d'un meeting à Agneaux organisé pour plus de 1500 militants gaullistes du RPF ; les premiers jours de janvier 1983, les services de la commune prirent possession des nouveaux locaux.

Nous tenons à remercier M. Emile Lerbourg qui nous a confié ses nombreux écrits sur l'histoire d'Agneaux et à rendre hommage à Pierre grand dit Pierrot qui fut secrétaire de mairie et qui nous a laissé de précieuses archives notamment photographiques et à Serge Desouille qui a retracé l'histoire d'Agneaux dans son livre *Agneaux Rive Gauche, lignes droites*.





SABA Section Agneaux badminton

Créé il y a 34 ans le club compte actuellement 90 licenciés dont 35 jeunes entre 11 et 16 ans. Il est constitué à 1/3 de femmes et de 2/3 d'hommes.

Tous les adhérents sont licenciés auprès de la fédération. Il s'agit d'ailleurs du seul club de Saint-Lô Agglo à être affilié à la fédération française de Badminton. Les autres clubs pratiquent exclusivement en loisirs.

Depuis 2- 3 ans, tous les joueurs peuvent bénéficier de cours permettant de progresser. Alexis Soutif, licencié du club et préparant un BP GEPS Sport collectif en alternance à Saint-Lô Agglo, interviendra en qualité d'entraîneur bénévole.

En raison de l'absence de juge arbitre au sein du club, il a été rétrogradé de régionale en départementale. Ayant trouvé ce dernier en la personne de Bruno Chanut, président de la section, l'objectif est une remontée en régionale 1, objectif qui aurait pu être atteint dès cette saison sans le confinement. Deux autres équipes évoluent en départementale 1 et 3.

Les créneaux consacrés au badminton sont le lundi, le mardi et le vendredi.

N'hésitez pas à vous inscrire sur : badminton50.fr ou à venir nous rencontrer au forum des associations le 5 septembre.



Pour info

Dans le cadre de la réorganisation de ses espaces, la médiathèque va se séparer de certains ouvrages et notamment des livres. Avant de procéder à leur retrait définitif, nous vous invitons, abonnés ou non, à vous adresser à l'accueil de la médiathèque si vous souhaitez consulter les archives et prendre les livres qui vous intéresseront.



Agneaux Médiévales

Née officiellement le 19 janvier 2017, l'association a déjà organisé deux fêtes médiévales (2017 et 2019) et deux salons du livre (2018 et 2020).

Catherine Form, créatrice et présidente d'Agneaux Médiévales, et les membres du bureau sont soutenus par une cinquantaine de bénévoles motivés et impliqués.

Les fêtes médiévales se déroulent près de la Mairie, parc de la Palière et réunissent troupes de spectacle (jongleurs, comédiens, dresseurs, reconstituteurs, musiciens,...) et artisans, pour un marché médiéval de qualité. Crêpes, tartes, grillades, banquet permettent aux visiteurs de se restaurer. Elles ont lieu le 3^{ème} week-end de mai.

Les salons du livre médiéval et médiéval fantastique, "Médiévalivres" sont installés dans la salle des fêtes agnelaise. Les amateurs d'Histoire et d'histoires y retrouvent, début mars, une trentaine d'auteurs et d'éditeurs pour deux jours de dédicaces et de rencontres. Certains auteurs interviennent, le lendemain, au sein des écoles d'Agneaux.

Agneaux Médiévales est présente au forum des associations et à la Fête de la Vire. Elle est détentrice du Label Qualité de la Fédération Française de Fêtes et Spectacles Historiques (FFFSH) et membre de l'Office de la Vie Associative (OVA) saint-loise.

Contact : 06 88 96 68 88,

Courriel : agneaux.medievales@gmail.com

Facebook : Agneaux Médiévales

Site : agneauxmedievales.com

Le comité des fêtes

Après + de 40 ans d'animation communale, la traditionnelle Fête de la Saint Jean 2020 a dû être annulée suite à la crise sanitaire.

La préparation de cette fête avait commencé depuis quelques mois. Elle a été stoppée dans son élan. Nous avons dû renvoyer les chèques des annonceurs, des brocanteurs, annuler les manèges, le feu d'artifice etc... Néanmoins, nos envies de retrouver les habitants d'Agneaux, autour d'animations conviviales, n'en est que plus fort.

Dès la rentrée de Septembre, et si le virus ne revient pas, un moment chaleureux sera organisé. Nous travaillons en ce sens et nous vous tiendrons au courant.

A très vite



Une réunion est envisagée pour le recensement des difficultés de déplacement des personnes à mobilité réduite. Pour déterminer vos besoins, prenez le temps de nous expliquer par mail : mairie@agneaux.fr, courrier postal : parc de la Palière - BP 01- 50 180 Agneaux ou Facebook : Commune d'Agneaux, vos difficultés de déplacements sur la commune.

A g n e a u x c o n t a c t

Directeur de publication : Alain SÉVÉQUE

Secrétaire de rédaction : Cyril Crespin

Comité de rédaction : Dany David, Géraldine Paing, Evelyne Massicot, Elodie

Hautot, Guillaume Claye, Christophe Fouilleul, Etienne Choisy

Crédit photos : Mairie d'Agneaux, PY Le Meur, Saint-lô Agglo, X

Impression : Imprimerie Lebrun Caen

Conception : Philippe Mauger Création 06 08 93 71 93

